



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE 25 AOÛT 2022

Assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche, tenue le jeudi 25 août 2022 à 15 h au siège social de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins, situé au 4445 Côte de Terrebonne à Terrebonne, sous la présidence de M. Benoit Ladouceur, président et à laquelle ont assisté :

M. Daniel Aucoin, membre
Mme Lise Gagnon, membre

Étaient également présents :

Mme Chantal Marceau, secrétaire-trésorière
Mme Valérie Foucault, assistante secrétaire-trésorière
M. Louis-Philippe Buist, ing. coordonnateur génie et technologies RAIM

Était absent :

M. Eugène Jolicoeur, vice-président

RÉSOLUTION NO : E58-08-2022 (Ouverture de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon
APPUYÉ PAR : Daniel Aucoin

QUE l'assemblée soit ouverte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E59-08-2022 (Adoption de l'ordre du jour)

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Aucoin
APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 11 juillet 2022;
4. Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer;
5. Adoption de soumission AI-RAETM-2022-01 – Réparation et mise à l'essai de deux pompes Flygt;
6. Affaires nouvelles;
7. Période de questions;
8. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

RÉSOLUTION NO : E60-08-2022
(Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 11 juillet 2022)

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Aucoin
APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 11 juillet 2022 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E61-08-2022
(Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer)

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon
APPUYÉ PAR : Daniel Aucoin

QUE le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) accepte les listes des paiements émis et des salaires payés aux montants respectifs de 148 050,59 \$ et de 2 936,17 \$.

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte les listes des comptes à payer aux montants respectifs de 42 973,53 \$ et de 82 722,74 \$ préparées le 19 août 2022 et en autorise les paiements.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E62-08-2022
(Adoption de soumission AI-RAETM-2022-01 – Réparation et mise à l'essai de deux pompes Flygt)

ATTENDU QUE la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) doit procéder à la réparation et la mise à l'essai de deux (2) pompes Flygt aux postes Angora et Dumais;

ATTENDU QUE la Société en commandite Xylem Canada est le seul fournisseur connu par la RAETM pour effectuer les travaux requis sur ce type d'équipement spécialisé;

ATTENDU QU'un avis d'intention (AI-RAETM-2022-01) respectant les règles édictées par la Loi 108 a été publié par le système électronique d'appel d'offres (SE@O) le 9 août 2022 et qu'aucune personne ou entreprise n'a manifesté un intérêt à réaliser ces travaux;

ATTENDU QUE la soumission reçue par la Société en commandite Xylem Canada au montant de 84 974,08 \$ (t.t.c.) est conforme aux exigences de la RAETM;

ATTENDU le rapport daté du 23 août 2022 de Mme Nathalie Savard, chef de division à l'approvisionnement à la Direction de l'administration et finances de la ville de Terrebonne;

ATTENDU QUE le nom de Société en commandite Xylem Canada n'apparaît pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) consulté le 25 août 2022;



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche**

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon
APPUYÉ PAR : Daniel Aucoin

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte la soumission de la Société en commandite Xylem Canada pour la réparation et la mise à l'essai de deux (2) pompes Flygt, au montant de 73 906,57 \$ (taxes en sus).

QUE le conseil d'administration de la RAETM approuve le transfert budgétaire d'un montant de 78 000 \$ pour l'exercice financier 2022 :

Du poste budgétaire :

- 03000-0331000001 « Affectation aux activités d'investissement » 78 000 \$

Vers le poste budgétaire :

- 42000-2526 « Entretien / Réparation machinerie – Angora » 40 500 \$

- 42200-2526 « Entretien / Réparation machinerie – Dumais » 37 500 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION NO : E63-08-2022
(Levée de l'assemblée)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Aucoin
APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

QUE l'assemblée soit et est levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Président

Secrétaire-trésorière